

PAROLES DE DIRIGEANTS

L'édito de la Présidente

En 2023, nous avons connu un retour à la normale après une période de pandémie qui avait fortement impacté les activités de production de la CPAM des Yvelines. D'importants efforts ont été fournis pour améliorer les délais de traitement et la qualité de service est revenue à un niveau plus satisfaisant pour nos assurés.

Le Conseil et moi-même avons veillé tout au long de l'année à ce que l'accueil de nos publics soit adaptée aux besoins avec le maintien de tous nos points d'accueil sur le territoire et l'accompagnement au digital de nos assurés dans les 21 France services des Yvelines. Les partenariats noués avec de nombreux organismes et associations sont également un atout essentiel pour favoriser l'accès aux droits et aux soins des populations les plus précaires.

En parallèle, le Conseil a poursuivi son travail dans les diverses commissions et voté, notamment, les budgets d'action sanitaire et sociale et de gestion administrative. Au cours de l'année, les conseillers ont ainsi tenu 4 conseils et 32 commissions.

Je tiens à saluer l'investissement toujours plus important de l'ensemble des collaborateurs de la CPAM sur les grandes missions qui ont marqué cette année : la poursuite du déploiement de l'exercice coordonné, l'ancrage de la CPAM comme partenaire incontournable des acteurs de santé, le déploiement des campagnes de prévention et la maîtrise des dépenses dans le cadre de la lutte contre la fraude et du recours contre tiers.

Enfin 2023, c'est également le vote des orientations du contrat pluriannuel de gestion (CPG) qui fixe les priorités de l'organisme pour les quatre prochaines années.

Sylvie GUÉRIN,

Présidente du Conseil